



Avis modificatif d'ouverture

(arrêtés du Président du Centre de Gestion n° 2020-07 du 7 janvier 2020 et n° 2020-70 du 8 avril 2020)

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la CORREZE organise, pour les Centres de Gestion de la Nouvelle-Aquitaine, au titre de l'année 2020,

L'EXAMEN PROFESSIONNEL D'ACCÈS AU GRADE DE RÉDACTEUR TERRITORIAL PRINCIPAL de 2^{ème} CLASSE

(au titre de l'avancement de grade)

- Catégorie B -

CONDITIONS D'ACCÈS

Ouvert aux fonctionnaires ayant au moins atteint le 4^{ème} échelon du grade de rédacteur et justifiant d'au moins trois années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.

CDG ORGANISATEUR	LIEU DES ÉPREUVES
<p>Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la CORREZE 19 C route de Champeau CS 90208 – 19007 TULLE CEDEX Tél. : 05.55.20.69.41 www.cdg19.fr</p>	TULLE ou un autre lieu du département

DÉBUT DES INSCRIPTIONS OU DES PRÉINSCRIPTIONS SUR INTERNET	DATE LIMITE DE RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION	DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS	1 ^{ère} ÉPREUVE (épreuve écrite)
Mardi 10 mars 2020	Mercredi 27 mai 2020	Jeudi 4 juin 2020	Jeudi 24 septembre 2020

Attention : les inscriptions (retraits de dossiers, demandes de dossiers par voie postale, préinscriptions en ligne sur internet, dépôt des dossiers) s'effectuent, auprès du CDG organisateur, selon les modalités pratiques de ce dernier (renseignements sur les sites internet des CDG).